

SESSIONS D'INFORMATION PRE-DEPART



L'OIM estime que le processus d'intégration des réfugiés dans leur société d'accueil s'inscrit dans un continuum, qui débute bien avant qu'un réfugié ne quitte le pays de premier asile pour être accueilli dans le pays de réinstallation. Ainsi, la question de l'intégration doit être prise en compte et favorisée à chacun des stades du processus de réinstallation.

Les « sessions d'information pré-départ » sont organisées dans les différents pays de départ des réfugiés en vue de les préparer au mieux à leur arrivée et à leur installation en France.

Les sessions d'information pré-départ se déroulent sur **trois jours** et sont menées par les **médiateurs culturels de l'OIM**, avec l'assistance d'interprètes qualifiés dans les différentes langues des réfugiés.

Les sessions s'articulent autour d'activités interactives (jeux de rôles, discussions de groupe, etc.) ayant pour but de délivrer des messages clés et de répondre aux questions des réfugiés dans un espace de dialogue sécurisant pour les participants.

Les pays de départ dans lesquels sont dispensées les sessions d'information pré-départ :

- Liban
- Turquie
- Jordanie
- Niger
- Tchad
- Égypte
- Rwanda

Les thèmes abordés permettent aux réfugiés d'acquérir toutes les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de leur voyage et à une **intégration réussie en France** :

- ✓ Informations pratiques sur le voyage
- ✓ Procédures à l'arrivée
- ✓ Caractéristiques générales de la France
- ✓ Logement
- ✓ Accès aux soins
- ✓ Éducation
- ✓ Emploi
- ✓ Droits et obligations
- ✓ Adaptation culturelle

